

Règlement Open Rapide de Canohes

Homologué FIDE

Article 1 : Présentation

L'association « Echiquier Diabolique de Canohes » organise un tournoi défini comme suit :

Open en 7 rondes au système suisse

Le samedi 19 juillet 2025 de 14h30 à 19h00

Lieu des rencontres : Restaurant scolaire, rue des écoles, 66680 Canohes.

Ce tournoi est réservé aux jeunes joueurs (sans limite d'âge : de petit poussin à junior) et aux adultes licenciés dans un club.

La licence B est obligatoire : elle peut être prise sur place au nom du club organisateur pour 3€ pour un joueur jeune et 10€ pour un joueur adulte.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur et spécifiques à la cadence

Rapide. L'article A.5 s'applique pour l'intégralité de la manifestation. En particulier, les points suivants seront à respecter par chaque participant :

- un coup illégal achevé entraîne le rajout d'une minute pour l'adversaire si celui-ci est réclamé correctement
- un second coup illégal achevé fait perdre la partie
- l'arbitre annonce la chute du drapeau s'il la constate

Appariements informatiques homologués par la F.F.E. au système Suisse à l'aide du logiciel PAPI 3.3.8.

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs présents qui auront acquitté leurs droits d'inscription avant l'heure limite. Les joueurs retardataires seront appariés lors de la ronde suivante.

Article 3 : Cadence et horaires

Ouverture de la salle à 13h45.

La cadence est de 10'5''.

Clôture impérative des inscriptions et des vérifications 15 minutes avant la première ronde.

La ronde 1 commencera à 14h30.

Remise des prix et cérémonie de clôture dès la fin des parties : vers 19h15.

Article 4 : Droits d'inscription et prix

Adulte : 10,00€. Adulte non licencié : 20,00€ (pour la licence FFE prise par le club organisateur)

Jeune : 5,00 €. Jeune non licencié : 8,00 € (pour la licence FFE pris par le club organisateur)

La liste complète des prix pour le tournoi sera affichée dès la ronde 4 du tournoi. Pas de répartition au système Hort. Les prix ne sont pas cumulables.

Ce tournoi compte comme une des étapes du 5° circuit du Roussillon 2025.

Article 5 : Départage des ex aequo :

1° le cumulatif

2° le Buchholz

3° la performance

Article 6 : Forfait

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier plus de 5 minutes après le lancement de la ronde est forfait pour la ronde en cours sauf si l'arbitre en décide autrement.

Tout joueur souhaitant déclarer forfait pour une ou plusieurs rondes, et désirant poursuivre le tournoi, doit en informer l'arbitre avant que le calcul des appariements des dites rondes n'ait été effectué.

Un forfait non annoncé entraîne l'exclusion immédiate du tournoi.

Les abandons non justifiés sont signalés auprès du chargé des titres après demande d'explication par courrier au joueur ayant abandonné sans en avertir l'arbitre.

Les téléphones doivent être éteints sous peine de sanction et ne pas être porté sur soi durant la partie. L'utilisation d'un téléphone portable durant la partie entraîne la perte de la partie. Un téléphone qui émet un son entraîne la perte de la partie.

Les analyses, jeux libres et blitz sont interdits dans le périmètre de jeu. Un espace est prévu à cet effet à proximité de la buvette.

L'ensemble des mesures sanitaires en vigueur à la date de la compétition seront appliquées.

Les joueurs doivent participer au tournoi dans une tenue correcte.

Article 7 : Arbitre principal : jean pierre lunaty, AF01, licence P05458

Article 8 : L'inscription au tournoi sous-entend la totale acceptation du présent règlement.

L'arbitre principal

L'ORGANISATEUR,

